

A-t-on encore peur des anglicismes?

Colloque sur la perception actuelle des anglicismes
au Québec et dans l'espace francophone

<http://anglicismesquebec.evenement.usherbrooke.ca/>

Sherbrooke, 24 et 25 mai 2018

Dès le milieu du 19^e siècle, l'anglicisme a été identifié par les lettrés québécois comme la principale menace à la survie du fait français en Amérique du Nord. Ceux-ci ont dès lors publié des recueils de correction, des chroniques linguistiques, et les organismes privés, remplacés en 1961 par l'Office de la langue française, ont proposé sans relâche des francisations possibles pour des emprunts toujours nouveaux. En raison de sa situation historique et géopolitique particulière, le Québec a d'ailleurs longtemps été perçu, pour le meilleur ou pour le pire, comme le champion de la résistance à l'anglais dans la francophonie.

En 1999, la linguiste Chantal Bouchard écrivait : « il se peut que les transformations sociales récentes finissent par atténuer quelque peu l'hypersensibilité à l'anglicisme lexical qui caractérise encore aujourd'hui les Québécois »¹. Près de 20 ans après cette supposition, qu'en est-il exactement, pour tous les types d'anglicismes? L'omniprésence d'Internet et des médias sociaux, la naissance des dictionnaires collaboratifs plus descriptifs que normatifs, la valorisation toujours importante de l'anglais et la libéralisation des discours (artistiques, journalistiques, publicitaires et autres) ont-ils changé l'acceptation des anglicismes? Le discours envers ceux-ci s'est-il adouci ou sont-ils encore généralement synonymes de « fautes » au Québec?

En janvier 2017, l'Office québécois de la langue française assouplissait sa politique relative aux emprunts pour se conformer davantage à leur légitimation dans l'espace public. Cette position plus accueillante par rapport aux anglicismes est-elle mesurable dans les journaux, dans les chroniques de langage, dans les blogues portant sur la langue? Les ouvrages de référence vont-ils dans le même sens? L'école doit-elle se réajuster en conséquence? Et qu'en est-il des professionnels et professionnelles de la langue (rédaction, révision, traduction)? Les francophones de l'extérieur du Québec partagent-ils les mêmes questionnements, que ce soit en Acadie ou ailleurs dans la francophonie?

¹ BOUCHARD, Chantal. (1999) *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, Montréal, Fidès.

La question de l'anglicisme est omniprésente au Québec, et bien que peu de colloques y aient été entièrement consacrés, le sujet revient périodiquement dans les intérêts des chercheurs, autant étudiants que professionnels, sans qu'un portrait clair de la question ne semble émerger. La perception des anglicismes par les différents acteurs sociaux est en effet en constante mutation. L'objectif de ce colloque n'est pas de prendre position, mais d'évaluer le rôle de chacun de ces acteurs et leur rapport, ainsi que de celui des locuteurs, au phénomène de l'emprunt à l'anglais en 2018.

La liste suivante, non exhaustive, présente quelques axes possibles pour les communications :

- Lexicologie/Lexicographie : fait-on la distinction entre emprunt à l'anglais et anglicisme? Attribue-t-on à tort le statut d'anglicisme à des mots qui n'en sont pas? le traitement des anglicismes par les dictionnaires ou autres outils a-t-il changé? Y a-t-il une différence notable avec les projets lexicographiques en ligne ou collaboratifs?;
- Aménagement de la langue : les interventions institutionnelles se sont-elles réellement assouplies? La volonté d'ouverture qu'on sent dans la Politique linguistique de l'OQLF se traduit-elle dans ses propositions? Les équivalents proposés par l'OQLF sont-ils repris par les locuteurs?;
- Sociolinguistique/analyse de discours : Quelle est la perception actuelle des locuteurs sur les anglicismes ? Sur les équivalents proposés? Sur les discours consacrés aux anglicismes? Les traducteurs, réviseurs et autres professionnels de la langue se questionnent-ils toujours autant sur les anglicismes? La situation est-elle la même dans toutes les aires de la francophonie?

Conférence plénière

Karine Gauvin, Université de Moncton

« La place de l'emprunt à l'anglais dans la norme du français en Acadie »

Soumission d'une proposition

- Si vous désirez présenter une communication au colloque, veuillez envoyer votre proposition, d'un maximum de 500 mots (excluant les références bibliographiques), d'ici le 31 octobre 2017, à mireille.elchacar@usherbrooke.ca et à nadine.vincent@usherbrooke.ca.
- La durée des présentations sera de 20 minutes (suivies d'une période de discussion de 10 minutes).
- Les propositions de communication seront soumises à l'évaluation de deux membres du comité scientifique.
- Langue du colloque : le français.

Organisation

Mireille Elchacar et Nadine Vincent, Université de Sherbrooke

Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec (CRIFUQ)

Comité scientifique

Hélène Cajolet-Laganière, Université de Sherbrooke

Mireille Elchacar, Université de Sherbrooke

Matthieu LeBlanc, Université de Moncton

Chiara Molinari, Université de Milan

Kristin Reinke, Université Laval

Wim Remysen, Université de Sherbrooke

Amélie-Hélène Rheault, Université Bishop's

Nadine Vincent, Université de Sherbrooke

Calendrier

31 octobre 2017 : Date limite de soumission d'une proposition de communication

15 décembre 2017 : Réponse du comité scientifique et notification aux auteurs

24-25 mai 2018 : Tenue du colloque à Sherbrooke

Frais d'inscription

85 \$ / 60 € (chercheurs titulaires)

40 \$ / 30 € (étudiants)

Publication

Une publication suivra la tenue du colloque.